

Le 7 avril 2008



L'Institut National du Cancer lance une nouvelle campagne médiatique d'information pour inciter les femmes concernées à participer au dépistage organisé du cancer du sein.

Lancée avec le soutien du ministère chargé de la Santé et de l'Assurance Maladie, cette campagne vise à inciter les femmes de 50 à 74 ans à participer au dépistage organisé.

Elle comprend des **spots radio** qui seront diffusés sur RTL, Nostalgie, Europe 1, France Inter, RMC, France Bleu, Sud Radio, Chérie FM et MFM **du 19 avril au 20 mai 2008**.

Une campagne **d'affichage grand format (4X3)** viendra renforcer ce dispositif de communication dans les départements où le taux de participation au dépistage organisé est en dessous de la moyenne nationale, **du 21 avril au 12 mai 2008**.



Le cancer du sein demeure le plus fréquent des cancers féminins avec près de 50 000 cas en 2005¹.

C'est également la première cause de décès par cancer chez les femmes avec près de 11 201 décès. Son incidence croît régulièrement depuis 1980 de 2,4 % en moyenne par an, même si des données récentes de l'Assurance Maladie laissent entrevoir une diminution de l'incidence dans les années 2005-2006. Le taux de mortalité du cancer du sein décroît doucement depuis les années 1998-2000 de 1,3 % en moyenne chaque année.

Il est difficile d'isoler la part due à l'évolution des facteurs de risque environnementaux ou comportementaux : l'extension de la pratique du dépistage organisé entre 1990 et 2003 venant s'ajouter à la pratique individuelle de dépistage pourrait expliquer une partie de l'évolution divergente entre l'incidence et la mortalité, en complément de l'amélioration de la prise en charge thérapeutique.

Le dépistage organisé du cancer du sein : un dispositif de qualité au service de la réduction de la mortalité associée au cancer du sein

En France, le dispositif de dépistage organisé permet aux femmes âgées de 50 à 74 ans de bénéficier tous les deux ans d'un examen de dépistage de qualité pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. Les mammographies jugées normales y sont systématiquement relues (« double lecture ») par un second radiologue. Ainsi en moyenne, ce sont près de 7 % des cancers qui sont identifiés grâce à cette seconde lecture.

Le programme de dépistage organisé mis en place en France est soumis à un processus d'assurance qualité et d'évaluation très rigoureux. C'est dans ce cadre que la mammographie numérique a été récemment incluse dans ce programme².

Les experts internationaux estiment que le dépistage organisé devrait permettre de réduire encore la mortalité liée au cancer du sein d'environ 25 %, si plus de 70 % des femmes concernées participent au programme.

Malgré une progression régulière et encourageante, le **taux de participation des femmes à ce dépistage (50,7%)³** peut encore être amélioré. C'est dans ce cadre

□

1 Belot A, Grosclaude P, Bossard N, et al. Incidence et mortalité des cancers en France durant la période 1980 - 2005. Institut de veille sanitaire février 2008 www.invs.sante.fr

2 Le 5 février 2008, est paru au journal officiel l'arrêté signé par Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, permettant le recours à la mammographie numérique dans le cadre du programme de dépistage organisé du cancer du sein. La mise en place de la mammographie numérique a pour objectif d'attirer plus de femmes vers le dépistage organisé du cancer du sein pour leur permettre de bénéficier d'une meilleure prévention, d'un meilleur dépistage, et si nécessaire d'une prise en charge le plus tôt possible de la maladie.

que l'INCa avec le concours du ministère chargé de la Santé et de l'Assurance Maladie a souhaité lancer une nouvelle campagne radio nationale visant à convaincre les femmes de l'intérêt du dépistage organisé. Un renfort spécifique en affichage (4X3) est prévu dans 37 départements où les taux de participation sont en dessous de la moyenne nationale.

Une nouvelle campagne médiatique d'incitation au dépistage organisé du cancer du sein

Dans la continuité des actions d'incitation au dépistage menées en 2005, 2006 et 2007, un dispositif complet de communication est mis en place. Il s'agit :

- de souligner les qualités spécifiques de cette modalité de dépistage (double lecture notamment), encore parfois injustement associée à l'image d'un dépistage de moindre qualité
- de prendre appui sur la dynamique de participation : près de 4 millions de femmes ont déjà réalisé un dépistage dans le cadre de ce dispositif depuis la généralisation à l'ensemble du territoire national en 2004.

1. Une campagne radio du 19 avril au 20 mai 2008 pour combattre les idées reçues sur le dépistage organisé.

La dynamique créative joue avec humour sur les termes « organisé » et « vérifier deux fois » pour développer trois idées force :

- la **double lecture** de la mammographie
- la possibilité de **choisir son cabinet** de radiologie
- la **régularité** du dépistage organisé

984 spots seront diffusés sur RTL, Nostalgie, Europe 1, France Inter, RMC, France Bleu, Sud Radio, Chérie FM et MFM du 19 avril au 20 mai 2008.

2. Une campagne d'affichage (4X3) du 21 avril au 12 mai 2008 « 4 millions de femmes l'ont choisi. Et vous ? »

Ces affiches invitent les femmes qui n'ont pas encore choisi de participer au programme de dépistage organisé à rejoindre les 4 millions de femmes qui ont déjà fait ce choix exigeant. Elles constituent un renfort de visibilité dans 37 départements où le taux de participation est en dessous de la moyenne nationale.



3 Taux de participation au programme de dépistage organisé du cancer du sein pour 2007 ("<http://www.invs.sante.fr>). Les résultats sont présentés par régions et par départements.

Cette campagne de mobilisation ancre les messages déjà délivrés en 2007 en capitalisant sur **une identité visuelle forte et internationalement reconnue, le ruban rose**. Elle s'appuie sur 2 leviers majeurs de conviction :

- l'élan collectif : via les portraits de femmes
- la préférence : induite par la notion de choix

La campagne sera présente sur **3 623 panneaux grands formats (4X3)** dans 37 départements⁴.

**DÉPISTAGE ORGANISÉ
DU CANCER DU SEIN DÈS 50 ANS.
4 MILLIONS DE FEMMES L'ONT CHOISI. ET VOUS?**

Parlez-en avec votre médecin.
CANCER INFO SERVICE 0810 810 821 (prix d'un appel local)

Logo of the French Republic (Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports)
Logo of Assurance Maladie
Logo of Institut National du Cancer

⁴ Orne (48,7%) Nièvre (42,0 %) Loiret (37,5 %) Corse (39,8%), Haute Saône (49,6%), Eure (43,0%), Essonne (31,1%) Hauts de Seine (29,1%), Paris (26,9%), Seine Saint Denis (44,6%), Val de Marne (45,4%), Val d'Oise (43,9), Yvelines (37,1%), Gard (43,9), Hérault (48,3), Lozère (37,4) Pyrénées-Orientales (41,7), Creuse (49,6), Meurthe et Moselle (42,8), Moselle (30,1), Vosges (48,0), Aveyron (41,6), Haute-Garonne (34,0), Nord (48,0), Pas-de-Calais (43,9), Alpes-Maritimes (32,4), Bouches-du-Rhône (41,8), Var (45,7), Aisne (44,5), Oise (50,0), Charente (48,9), Charente-Maritime (45,1), Vienne (44,8), Ardèche (47,7), Isère (41,4), Loire (41,7), Savoie (45,9).